

Extrait d'un message vidéo adressé par Marie-Laurence Madignier aux acteurs de l'Association. Visionnez l'intégralité du message sur www.adapei69.fr

« Chères familles, amis, professionnels,

Nous vivons un temps bien étrange ! Nous devrions être en train de préparer notre Assemblée générale, de regarder l'année écoulée pour jeter les bases de la suivante... Puis le Covid-19 est venu tout perturber, remettre en cause nos certitudes, nous confiner avec nos enfants ou au contraire nous éloigner d'eux pour plusieurs mois. [...]

Merci à vous tous, parents, proches et personnes en situation de handicap pour votre patience et votre collaboration avec les équipes des établissements, qui ont permis de traverser ces longues semaines.

Merci à vous les professionnels qui avez su inventer une nouvelle façon d'animer les journées sur place ou à distance.

Merci pour toute cette solidarité qui s'est manifestée au sein et autour de l'Association, à toutes ces personnes qui se sont mobilisées pour nous aider [...]

Je peux témoigner de l'engagement sans faille et de la réactivité de la direction générale et des directions d'établissement qui ont permis de maîtriser la situation et d'aborder plus sereinement cette nouvelle phase de déconfinement.

Le déconfinement se fera progressivement, prudemment mais aussi résolument pour permettre à chacun de retrouver une vie sociale plus riche, plus reposante pour les aidants, plus responsabilisante pour les personnes que nous accompagnons [...]

Prenez soin de vous, en attendant de pouvoir nous retrouver pour l'Assemblée générale que nous pensons tenir fin septembre, nous vous en reparlerons. »

Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei 69



Actualités

➤ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020



Date et lieu à venir

Adhérents, devenez administrateur de l'Adapei 69

Dans le contexte actuel, l'Adapei 69 a décidé de reporter l'Assemblée générale 2020, initialement programmée le lundi 8 juin, à une date que nous vous communiquerons dès qu'elle sera définie.

En attendant, les adhérents peuvent proposer leur candidature pour devenir membres du Conseil d'administration, en partie renouvelé chaque année.

Vous pourrez ainsi :

- > mettre votre expérience et vos compétences au service de l'Association et des personnes qu'elle accompagne ;
- > proposer des idées neuves
- > participer à la vie et au développement de l'Association.

Pour déposer votre candidature, envoyez un mail à cdeal@adapei69.fr

➤ DÉCONFINEMENT - PÉDAGOGIE, MODULARITÉ ET PROGRESSIVITÉ

Les orientations associatives en matière de déconfinement pour les services et établissements de l'Adapei 69 s'appuient sur le plan de déconfinement national et sur les directives officielles pour les établissements médico-sociaux du secteur du handicap.

Une montée en charge progressive doit être pensée. L'enjeu dans un premier temps n'étant pas de reprendre à tout prix le fonctionnement habituel, mais de retrouver le lien avec les personnes accompagnées et les familles et d'assurer du répit pour les aidants.

Décliné au sein de chaque établissement selon

les spécificités qui lui sont propres, le plan de déconfinement de l'Association s'appuie sur les principes suivants :

> **Volontariat et non-discrimination** : les familles et personnes accompagnées doivent pouvoir exercer un choix de manière éclairée et le déconfinement doit s'accompagner de l'adaptation temporaire des projets personnalisés.

> **Reprise maîtrisée et sécurisée par étape** : le déconfinement doit tenir compte de la fragilité des uns et de la vulnérabilité des autres, y compris des aidants, face au confinement ;

> **Développement d'une culture de prévention et d'hygiène, individuelle et collective**, pour les professionnels, les personnes en situation de handicap et leurs familles ;

> **Déconfinement individualisé et objectif** via des évaluations ;

> **Mise à disposition de masques et équipements** pour les professionnels et personnes accompagnées ;

> **L'information aux Conseils de la vie sociale (CVS)**, qui sont tenus au courant des modalités de reprise concernant leur établissement.

TAXE D'APPRENTISSAGE - Date limite 31 mai 2020 !

Les entreprises ont jusqu'au 31 mai 2020 pour verser leur taxe d'apprentissage. Vous pouvez vous-même solliciter votre entreprise, votre entourage professionnel, familial ou relationnel pour faire bénéficier l'un de nos IMPro ou Esat de ce versement.

Cette contribution finance des projets ou des équipements liés à l'apprentissage : rénovation ou construction d'un atelier, achat de matériel, mise à disposition d'intervenants spécialisés...

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.adapei69.fr rubrique « Agir et s'engager »



Taxe d'apprentissage 2020
Pensez à l'Adapei 69 !



L'Adapei 69 vous recommande...



Retrouvez sur notre site internet de nouvelles ressources adaptées, pour vous et vos proches en situation de handicap, pour bien accompagner le déconfinement et les gestes barrières.

> Le déconfinement

- > C'est quoi le déconfinement ? (Santé BD)
- > Déconfinement : je choisis (Santé BD)
- > Déconfinement : comprendre les principes et s'y préparer (Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées)
- > Vie quotidienne - Faire ses courses, prendre les transports, aller à la pharmacie, chez le médecin, au laboratoire... (Psymas)

> Les gestes barrières

- > Protégeons-nous les uns les autres (Santé publique France)
- > La distanciation sociale (Comprendre l'autisme)

> Port du masque et tests de dépistage

- > Comment mettre et enlever un masque grand public ? (Santé publique France)
- > Les tests de dépistage ne sont pas automatiques (Santé publique France)
- > Les tests de dépistage en pictos ou photos (Comprendre l'autisme)

L'Adapei 69 a également mis en place deux supports de sensibilisation et formation à pour les personnes en situation de handicap, enfants et adultes.

Ces supports interactifs et en ligne regroupent des informations, vidéos, supports audio, documents en téléchargement et quiz, en lien avec le Covid, les gestes barrières et les comportements à adopter au quotidien (chrome ou mozilla uniquement) :

> Version enfants : <https://miniurl.be/r-30ig>

> Version adultes : <https://miniurl.be/r-30if>

Revue de presse spéciale Covid-19

Tout au long de ces dernières semaines, l'Adapei 69 a alerté les médias sur la situation des personnes en situation de handicap et de leurs accompagnants, familles et professionnels, en cette période bouleversée, notamment sur les difficultés liées au confinement.

Retrouvez sur www.adapei69.fr les articles parus et émissions :

- > Le Progrès Lyon du 14 avril « Le confinement est plus difficile pour une personne handicapée mentale »
- > Médiacités Lyon du 15 avril « A Lyon, le secteur du handicap confiné dans l'indifférence »
- > Le Pays Roannais du 16 avril « Handicap mental et confinement, des vies bouleversées »
- > BFM TV Lyon, émissions du 20 avril « Confinement : quelles solutions pour les personnes handicapées » [interview de Nicolas Bordet, Directeur général] et « Le quotidien bouleversé d'Emile, enfant polyhandicapé et confiné » [témoignage d'Aline Bernadac, maman et membre du Bureau de l'Adapei 69]
- > Le Progrès Thizy du 2 mai « Handicap mental et confinement »

INFOS PRESTATIONS SOCIALES

Si vous êtes passés à côté de ces informations, elles peuvent vous être utiles :

> Versement automatique de l'AAH et de l'AAEH

Depuis le début du confinement, toute personne dans l'incapacité de renouveler sa déclaration trimestrielle de ressources en ligne auprès des services de la CAF verra le versement des prestations auxquelles elle avait droit jusqu'alors automatiquement renouvelé. Par ailleurs, les droits à l'AAH et l'AAEH qui arriveraient à échéance sont automatiquement prorogés de 6 mois.

> PCH - Exonération fiscale

En application de l'article L. 245-12 du Code de l'action sociale et des familles, le dédommagement versé à l'aidant familial [relevant des bénéfices non-commerciaux] est exonéré d'impôt sur le revenu, de CSG et de CRDS. Par conséquent, il ne doit pas être déclaré. [Source Direction générale des finances publiques]

Merci...

Spontanément ou suite à notre appel aux dons, ils ont été nombreux à apporter leur soutien à notre Association. Merci à nos partenaires, collectivités locales, entreprises, et bien sûr tous les particuliers...

Parmi eux :

La Ville de Saint-Priest, l'agence 1ère Position et Webissime, l'entreprise Boldoduc, l'Institut Carrel, le Laboratoire Bienfait, la Fondation OL, le Rotary Club Lyon Sud, l'association Vhasi, l'entreprise Brenntag, l'entreprise Givaudan, l'Atelier NumériqueA3D, le collectif « Visières solidaires », Carrefour Market Monplaisir...

Sans oublier l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et le Département du Rhône pour les dotations régulières depuis début avril, ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour son soutien aux Esat.



Ressources culturelles pour tous !

En attendant de retrouver les séances adaptées cinéma à la différence et les bénévoles au cinéma Les Alizés de Bron, retrouvez chaque semaine sur www.cinemadifference.com une sélection de ressources culturelles !

Pensez à renouveler votre adhésion !



Rendez-vous sur www.adapei69.fr pour renouveler votre adhésion 2020.

Notre Association a besoin de votre soutien !



Adapei 69
MÉTROPOLITAIN DE LYON ET RHÔNE